

Pour les soixante-quinze ans de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie

Né dans le nord-est du département de l'Aisne, près de la frontière francobelge, habitué à rencontrer des Belges et à entretenir avec eux des relations d'amitié, je suis sensible aux caractères communs qui unissent les deux pays séparés par une ligne tout à fait conventionnelle. Il n'en était pas ainsi du temps de César qui donnait le nom de *Belgica* à un territoire beaucoup plus vaste, limité au moins vers le sud par des frontières naturelles, la Seine et la Marne. De nos jours, s'il arrive que du territoire considéré parfois comme « le grand voisin », on regarde sur quelques points avec une certaine condescendance, le voisin de taille plus petite, il est impossible d'avoir une telle attitude dès que nous abordons la toponymie. C'est au contraire un sentiment d'admiration que suscite l'activité de nos amis belges dans ce domaine, aussi compétents pour dégager des vues d'ensemble que pour fouiller les détails significatifs. Je suis heureux d'exprimer à cet égard ce que pensent mes collègues français.

Je voudrais faire sentir à quel point le développement de la recherche a suivi des voies parallèles dans les deux pays. L'histoire du nom même de toponymie est instructive. Longnon (1844-1911), proclamé par Dauzat, non sans raison, fondateur de la toponymie française, n'employait pas le terme de toponymie et se satisfaisait des groupes « noms de lieux », « étude des noms de lieux » qui reviennent sans cesse dans son discours. Quand il voulait

rompre la monotonie, il avait recours à *vocable*. Le terme de toponomastique, qui ne relève plus guère pour nous que d'une compétence passive, apparaît tout à fait exceptionnellement dans *Les noms de lieux de la France* : « *Casa* est encore représenté dans la toponomastique par ses dérivés ... » (2696, p. 585). Longnon lui donnait une valeur collective, celle de répertoire effectif des « noms de lieu » dans un territoire donné. Or le gascon Bladé faisait de 1869 un emploi réitéré de *toponymie*, le terme qui vient pour nous naturellement à l'esprit ; mais, comme il est habituel dans l'histoire des néologismes, il a commencé par ne faire que des apparitions isolées avant de se trouver confirmé et de s'imposer comme chef de file. A l'autre extrémité de la Romania, Godefroid Kurth, originaire d'Arlon (1847-1916), employait déjà le terme en 1885 (1) et le consacrait en intitulant une conférence à l'Académie royale de Belgique *Histoire et toponymie*, rapprochant ainsi deux domaines dont il excellait à tirer des vues synthétiques. En 1909 Emile Dony donne à un article copieux le titre « Toponymie de Forges-les-Chimay » (2) : un intitulé, du même genre a été adopté pour de nombreuses monographies au XX^e siècle. Du côté français, Albert Dauzat (1877-1955), entre les mains de qui était passé le flambeau « toponomastique », a adopté le terme qui nous est si naturel qu'il nous semble lié depuis toujours à l'objet désigné. L'histoire de la terminologie révèle une évolution commune de part et d'autre de la frontière et la part de nos amis belges a été déterminante.

(1) Marianne MULON, « Terminologie française de l'onomastique » *Actes du Congrès international des sciences onomastiques*, Sofia 1972 ; Sofia 1975.

(2) *Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne*, 51, 1909, pp. 255-306.

Si, dépassant l'histoire externe où les remarques précédentes nous ont maintenus, nous pénétrons dans les contenus, nous ne pouvons trouver de témoin plus autorisé qu'Auguste Vincent, auteur d'une *Toponymie de la France* (1937), restée jusqu'à la *Toponymie générale de la France* de l'abbé Nègre (1991) le seul ouvrage qui embrasse le sujet dans toute son étendue. En 1939 Dauzat publiera *La toponymie française* qui n'est en fait qu'un recueil d'articles sur des points où il bénéficiait d'une abondante documentation et qui étaient pour lui un objet de prédilection. Auguste Vincent, qui avait composé auparavant une *Toponymie de la Belgique*, a osé le premier affronter la masse avec laquelle on ne procédait jusque-là que par prélèvements. Le découpage des chapitres rappelle Longnon par son caractère typologique. Chaque page comporte deux colonnes regroupant en rangs serrés toutes les formes qui se rattachent à un type morphosémantique. Grâce à un index alphabétique complet, les lecteurs ont la possibilité de repérer les unités qu'ils recherchent et ils les trouvent entourées de celles qui leur sont de quelque façon apparentées, ce qui est sans doute la plus précieuse perspective que puisse fournir un répertoire aussi étendu.

Vincent aimait les regroupements sémantiques. C'est ainsi qu'il étudiera l'emploi des noms d'objets creux comme noms de lieux et en avait rassemblé vingt-cinq dans un article qui fait partie de mélanges dédiés à Dauzat (1951). Des récipients de toute sorte sont ainsi notés, dont la *Poêle à frire*, désignée tantôt par son appellation néerlandaise, reconnaissable dans *La Panne*, tantôt par son appellation wallonne *Payele*. Avant Paul Lebel qui, en 1931, avait traité dans la revue *Romania* des noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieux, Vincent avait

abordé la question en 1928 dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*. Par d'autres articles encore, par les pages qui y sont consacrées dans *La Toponymie de la France*, Vincent a attiré l'attention sur le problème des diminutifs en toponymie qui mérite un traitement d'ensemble. Citons encore les pages consacrées à la toponymie bretonne où le lecteur voit clairement comment une sociologie sous-tend la structuration toponymique d'une région. Là où Longnon s'était contenté d'énumérer les dénominations de l'espace et d'analyser leur forme, Vincent nous livre une explication plus complète, qui ajoute aux aspects linguistiques, des aspects d'histoire sociologique.

De Dauzat, Vincent a retenu les considérations sur la prononciation et cite : « Apprenons à prononcer nos noms de lieux » (1936) (3). Dauzat disait : « On commence à dire *Oksèr* pour *Osèr* », comme le rappelle Vincent. On ne saurait séparer *Auxerre* de *Bruxelles* : la route Paris-Bruxelles traversait ma ville natale et il ne serait venu à l'idée d'aucun habitant de faire sonner un *x* malencontreux en pareil cas. J'ai appris par la suite qu'il n'en était pas ainsi partout, et que l'un des devoirs du toponymiste était non seulement d'observer et de retracer l'histoire, mais aussi de redresser, quand il en était encore temps, les mauvaises coutumes.

La dialectologie et la toponymie sont associées dans le nom de la Commission qui est aujourd'hui à l'honneur. Ces deux disciplines entretiennent les relations les plus

(3) Article publié dans le *Français Moderne* à une époque où n'avait pas encore été fondée par Dauzat la première revue d'*Onomastique* : *Onomastica* en attendant (1947) la *Revue Internationale d'Onomastique*. — En 1938 Dauzat avait organisé à Paris le premier Congrès international d'Onomastique. — En 1946 il a appelé de ses vœux la création d'un « Institut de dialectologie et de toponymie » (*Français Moderne* XIV, 161-164) : le libellé rappelle celui de la Commission Royale fondée vingt ans plus tôt.

étroites; elles se complètent admirablement soit pour se confirmer, soit pour marquer les étapes d'une évolution. Je suivrai une fois de plus Auguste Vincent. Il préconisait le développement des études régionales sans lequel la toponymie ne peut faire de progrès. Les habitants proches de la frontière sont bien placés pour comprendre le bien fondé d'un tel conseil. Les mots passent les frontières avec autant d'agilité que les contrebandiers d'autrefois, que ce soit au nord, dans la partie néerlandaise, puis dans le Hainaut picard, dans le massif ardennais, enfin à l'est où le Gaumais est prolongé par le Lorrain. Le dialecte rappelle une unité que l'histoire politique a bouleversée mais que les études linguistiques rétablissent sans peine. L'année dernière, j'ai eu le plaisir d'être convié à participer avec mon collègue Michel Tamine à une réunion qui faisait revivre la petite enclave champenoise autour de Pussemange, dont les limites ne s'éloignent guère du poste de douane mais qui témoigne fièrement à sa façon de son originalité (4).

Vincent appelait aussi de ses vœux un développement des études microtoponymiques, restées longtemps en France sommaires et dispersées. Or cette partie du domaine toponymique absolument indispensable pour faire progresser les autres parties, est en relation étroite et constante avec la dialectologie.

L'histoire de la toponymie révèle que les chercheurs belges ont joué dans la discipline un rôle important, sans commune mesure avec le nombre des habitants ou la taille réduite d'un espace resserré entre les frontières de tous ordres. Il serait juste de dresser le même constat pour la dialectologie, ce que nous ne pouvons faire ici.

(4) A l'invitation de M^{me} Boutier, présidente de la Société de Langue et littérature wallonne, organisatrice de la journée de Sugny (5 novembre 2000).

Nous espérons que les relations de bon voisinage et la collaboration réciproque ne feront que se développer pour le plus grand bien des intéressés (5).

Nous terminerons en jetant un rapide coup d'œil sur l'actualité. La Société française d'Onomastique tiendra son prochain Colloque en octobre prochain à Lyon à l'occasion de l'achèvement de la saisie du *Dictionnaire topographique du Rhône* : quelque cent-trente ans après la chute du Second Empire, qui avait vu paraître les premiers sortis de la Collection des Dictionnaires topographiques par départements, les techniques d'aujourd'hui ont permis de mener à bien une œuvre dont on parlait depuis longtemps. Le thème adopté pour le colloque révèle une tendance majeure de nos recherches actuelles : *L'onomastique au carrefour des sciences humaines*. La spécialité de l'onomasticien l'inféode à la philologie et à la linguistique, mais il ne peut pas ignorer que les collègues d'autres disciplines, en particulier celles qui ont trait aux sciences de l'homme et de la société, s'intéressent à l'onomastique, non pas simplement en dilettantes mais en chercheurs qui ont découvert un champ qu'ils avaient jusque-là ignoré. Aux onomasticiens de ne pas rester enfermés sur eux-mêmes et de diriger leurs regards sur un horizon désormais élargi : on a besoin de leur expérience pour faire le lien entre des travaux qui ne vont pas sans disparate et pour démasquer au besoin la part de fantaisie. Les perspectives sont exaltantes et nous vivons sans aucun doute dans le nouveau siècle un décloisonnement qui

(5) Le *Dictionnaire des noms de lieux*, Dictionnaire Le Robert 1994, de Louis Deroy et Marianne Mulon est l'heureux résultat d'une collaboration franco-belge.

démarginalisera l'onomastique là où elle n'était perçue que comme une discipline d'appoint.

**Longue et heureuse vie à la Commission Royale
de Toponymie et de Dialectologie!**

Jacques CHAURAND